



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Février 2025

**Vidéo Héritage, léguer un film de récits personnels à ses proches
Un service unique en France proposé depuis octobre 2024
par des experts du documentaire télévisé**



Film de présentation Vidéo Héritage

Unique en France, Vidéo Héritage est un service conçu par deux réalisateurs reconnus dans le monde du film documentaire télévisé consacré à des figures historiques (ex : Napoléon III, Georges Sand). Proposé aux particuliers depuis octobre 2024, Vidéo Héritage permet à des hommes et des femmes de transmettre à des êtres chers, leur film de récits personnels de leur vivant ou après leur grand départ. Le regret de ne pas avoir assez dit « je t'aime », l'envie d'expliquer des actes commis, le besoin de révéler un secret familial, le souhait d'exprimer des conseils dans la reprise d'une entreprise familiale... Depuis son lancement, Vidéo Héritage a suscité un vif intérêt, notamment auprès des séniors qui sont soucieux d'apaiser, de guider, de réparer ou tout simplement de remercier leurs proches avant leur grand départ. Depuis l'entretien avec un biographe de vie jusqu'au moment de la transmission du film vidéo, en passant par les étapes de production et de postproduction, l'équipe de Vidéo Héritage accompagne étroitement chaque projet de film avec professionnalisme et beaucoup d'humanité.

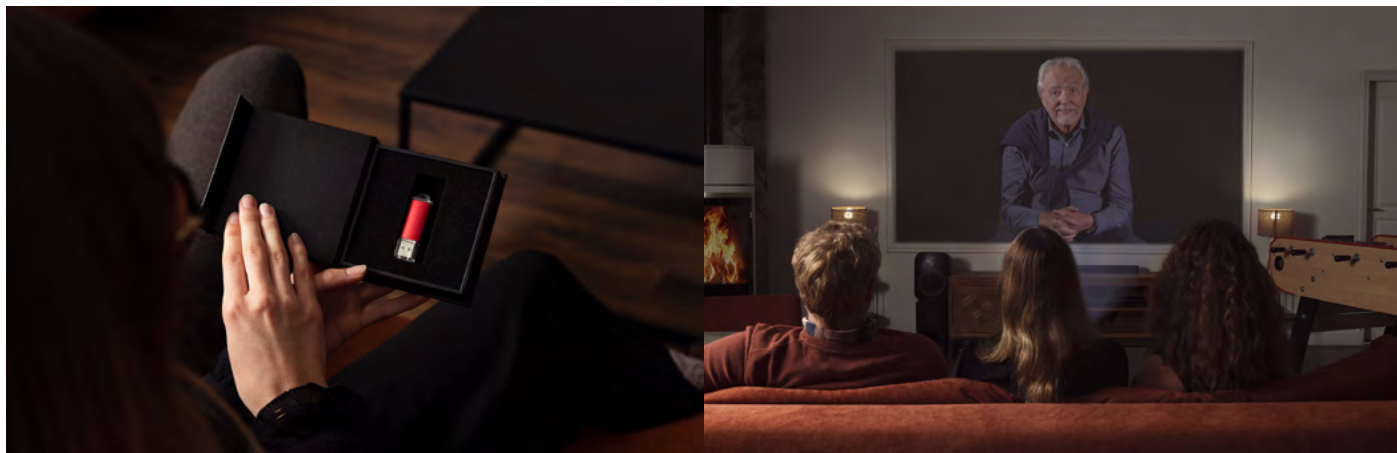
Contact presse Vidéo Héritage
Caroline ELBAZ-ZENATTI - c.elbazzenatti@cez-presse.fr - 06 63 73 79 42

La motivation : dire avant de partir

Au sein d'un grand nombre de familles, par pudeur, par peur ou même par manque de temps, la communication de messages profonds et pourtant tellement essentiels n'a pas pu avoir lieu entre certains membres d'une famille. Témoigner son amour, exprimer un pardon, dire que l'on est fier, expliquer des choix difficiles à comprendre, raconter l'histoire familiale... sont autant de mots très personnels que l'on voudrait ne pas oublier de dire à ses proches avant son grand départ. Si cette démarche est très souvent libératrice pour ceux et celles qui s'expriment, elle est encore plus importante pour ceux qui restent. Vidéo Héritage offre la possibilité de graver durablement des mots qui réconfortent, rassurent, éclairent et cicatrisent parfois des blessures d'êtres chers.

La transmission : maintenant ou après le grand départ

Parce que le moment de la transmission est tout aussi crucial que celui de la création du film, Vidéo Héritage aide à la prise de décision dans cette phase du projet. Choisir la façon de transmettre dépend de plusieurs facteurs, souvent émotionnels, qui sont propres à chaque auteur d'un film et à la nature des liens qu'il entretient avec les proches concernés par ses messages. Plusieurs options sont possibles : montrer le film de son vivant entouré de ses proches pour partager un grand moment de vérité et d'émotion, léguer le film via un notaire ou encore placer le film dans un coffre-fort bancaire sécurisé dont la clé et les instructions sont transmises aux héritiers au moment de la lecture du testament.



La réalisation : un film personnel pris en charge par des professionnels

L'équipe de Vidéo Héritage propose un accompagnement et un processus de fabrication très qualitatifs hérités de son parcours de réalisateurs de films documentaires. Ainsi, quel que soit le format du film choisi (5, 13 ou 52 minutes), le même soin est apporté pour l'écriture du récit, les préparatifs du tournage, la phase de production ou celle de la postproduction. Entretien avec un biographe de vie, coaching préparatoire au tournage, maquillage, son, lumière... Vidéo Héritage s'attache à tous les détails pour garantir une transmission de mots et d'émotions justes ainsi qu'une haute qualité cinématographique. Par ailleurs, afin d'assurer la fiabilité et la longévité des films, le stockage est sécurisé et garanti pendant 30 ans grâce aux bandes LTO qui sont des supports hautement performants, assurant une préservation optimale.

Contact presse Vidéo Héritage

Caroline ELBAZ-ZENATTI - c.elbazzenatti@cez-presse.fr - 06 63 73 79 42

Quelques témoignages après une Vidéo Héritage

SOPHIE, 74 ANS

« Je ne voulais pas partir sans avoir dit à mes proches ce que je ressens pour eux. Vidéo Héritage a été une manière de leur laisser un message plein d'amour et de souvenirs précieux.

LUC, 52 ANS

« Pour moi, transmettre l'histoire de notre entreprise familiale était essentiel. Vidéo Héritage a su capter l'esprit de notre projet et laisser une trace pour les générations futures »

ISABELLE, 58 ANS

« Lorsque j'ai appris mon cancer, j'ai ressenti un besoin urgent de transmettre mon histoire, de laisser une trace pour mes enfants et petits-enfants. Grâce à Vidéo Héritage, j'ai pu partager mes souvenirs, mes valeurs, et les leçons de vie que j'aimerais qu'ils gardent avec eux. Ce film, c'est mon cadeau pour eux, un lien qui restera même après mon départ. »

NICOLAS, 60 ANS

« J'ai perdu mes parents sans avoir vraiment connu leur histoire. Avec Vidéo Héritage, j'ai voulu laisser un héritage différent pour que mes enfants comprennent mieux d'où ils viennent. »



A propos de Vidéo Héritage

Chaque vie est une histoire précieuse, et chaque histoire mérite d'être transmise aux générations futures... Vidéo Héritage est née de cette intime conviction.

Après plusieurs années passées à réaliser des documentaires télévisés de référence consacrés à des figures historiques telles que Napoléon III, Georges Sand, Pierre de Ronsard, Jacques Cœur, Ferdinand de Lesseps et d'autres, Adyl Abdelhafidi et Sylvain Pinson décident de mettre leur expertise au service des particuliers. Leur objectif : permettre à des hommes et des femmes de raconter et de transmettre son histoire personnelle avec le même soin et le même professionnalisme que pour les grandes figures de l'Histoire.

Lancé en octobre 2024, le service Vidéo Héritage est proposé dans toute la France, les DOM et certains pays limitrophes.

Contact presse Vidéo Héritage

Caroline ELBAZ-ZENATTI - c.elbazzenatti@cez-presse.fr - 06 63 73 79 42